



EN PRÉSENTIEL
SANS RENDEZ-VOUS

JOURNÉES DE RECRUTEMENT

Plusieurs postes disponibles !

6 mai, centre administratif
27 mai, école Irénée-Lussier

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

🌟 Le CSSDM est à la recherche active de personnes passionnées pour contribuer à la réussite de TOUS ses élèves.

Venez rencontrer l'équipe du recrutement afin de discuter des opportunités professionnelles pour la fin de l'année, ainsi que pour la prochaine rentrée scolaire !

📅 6 mai de 12h00 à 20h00 pour les :

- Orthophonistes
- Agentes et agents de correction du langage et de l'audition
- Psychoéducatrices et Psychoéducateurs
- Agentes et agents de réadaptation
- Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée

🏠 [Centre administratif du CSSDM](#) :

Local 180
5100, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1V 3R9

📅 27 mai de 16h00 à 20h00 pour les :

- Orthophonistes
- Agentes et agents de correction du langage et de l'audition
- Psychoéducatrices et Psychoéducateurs
- Agentes et agents de réadaptation
- Enseignantes et enseignants de la formation générale des jeunes
- Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée
- Éducatrices et éducateurs en milieu scolaire (service de garde)

🏠 [École Irénée-Lussier](#) (école spécialisée)

4420, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1V 0C1

📄 Inscrivez vous* dès maintenant : [Je m'inscris !](#)



Modalités :

- Les personnes retenues dont les dossiers seront complets, pourraient obtenir une confirmation d'embauche dans la journée !
- Seules les personnes qui répondent aux qualifications requises pour exercer l'une de ces fonctions au CSSDM seront admises à ces journées de recrutement.
Vérifiez les qualifications → <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/travailler-cssdm/offres-emploi/>
- Les personnes qui ont été rencontrées en entrevue dans les 12 derniers mois ne seront pas admises à la Journée de recrutement.

Nous demandons aux candidats de préparer les originaux des documents suivants afin de pouvoir être reçus en entrevue :

- Curriculum vitae
- Pièce d'identité de type gouvernemental avec photo afin de confirmer l'identité
- Diplômes et relevés de notes
- Si des études ont été effectuées hors du Canada : Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec (MIFI)

Veillez noter que vous serez appelé à présenter les documents ci-dessous uniquement si le CSSDM vous présente une offre d'emploi conditionnelle, et ce, si le processus de sélection est réussi.

- Pièces d'identité (2): certificat ou acte de naissance, passeport ou permis de conduire valides ou certificat de citoyenneté canadienne
- Permis de travail/d'études, si applicable
- Carte d'assurance sociale ou document officiel de type gouvernemental, comme un relevé d'emploi, un T4 ou un rapport d'impôt, sur lequel le NAS et nom complet sont bien indiqués
- Spécimen de chèque.

Vous êtes intéressé mais il vous est impossible de venir nous rencontrer ?

Postulez ici pour **contribuer à la mission éducative du plus grand centre de services scolaire au Québec** → <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/travailler-cssdm/offres-emploi/>



Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) (la « LLÉ ») ainsi que depuis le 30 octobre 2025 à la [Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives](#) (la « LRL »). La LLÉ et la LRL prévoient notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses

principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes, dont l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion.

La LRL prévoit, entre autres choses, l'interdiction du port d'un signe religieux à tout membre du personnel du centre de services scolaire qui se trouve sur les lieux mis à la disposition d'une école ou d'un centre ou est en présence d'un élève. L'interdiction s'applique au personnel embauché après le 19 mars 2025 ou ayant changé de fonction après cette date.

Ces lois prévoient également l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert.

De plus, la LRL a également pour objet de promouvoir, notamment dans le cadre des services éducatifs, la qualité du français, seule langue commune de la nation québécoise, au sein du système scolaire public afin de permettre l'adhésion et la contribution de tous à la culture distincte de cette nation.

Pour le personnel enseignant, la LRL prévoit notamment que les modalités d'intervention pédagogique prises et les instruments d'évaluation des élèves choisi par l'enseignant, y compris le matériel utilisé aux fins d'intervention et d'évaluation, doivent :

- s'inscrire en cohérence avec les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises, dont l'égalité entre les femmes et les hommes, et la laïcité de l'État. L'enseignant doit de plus veiller au respect de ces valeurs et de la laïcité de l'État.*
- être conformes au projet éducatif de l'école, aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, aux programmes d'activités ou d'études établis par le ministre, aux activités ou contenus prescrits dans les domaines généraux de formation et à tout autre encadrement pédagogique dont l'enseignant doit tenir compte.*